

défenseur des Canadiens¹. Le protêt qu'il inscrivit dans le Journal des Lords était conçu dans les termes suivants :

" Le Comte de Gosford, ancien Gouverneur-Général des Canadas,

" Proteste : 1^o Parce que les deux Provinces ne sont pas encore dans un état à être unies législativement.

" 2^o Parce que les conditions de l'Union proposée ne conviennent pas à deux pays dont la richesse, l'étendue, la population et les circonstances sont si différentes.

" 3^o Parce que le bill est fondé sur une représentation tout à fait calomnieuse des habitants français du Bas-Canada, et est, dans ses dispositions, injuste à leur égard."

Lord Brougham protesta principalement parce que l'Union était imposée sans le consentement du peuple de l'une et l'autre province. Le protêt de lord Ellenborough se terminait ainsi : " Si l'on veut priver les Canadiens Français d'un gouvernement représentatif, il vaudrait mieux le faire d'une manière ouverte et franche, que de chercher à établir un système permanent de gouvernement sur une base que le monde s'accorderait à qualifier de fraude électorale. Ce n'est pas dans l'Amérique du Nord qu'on peut en imposer aux hommes par un faux-semblant de gouvernement représentatif, ou leur faire accroire qu'ils ne sont qu'en minorité de votes lorsqu'ils sont de fait défranchisés." Le protêt du Duc de Wellington, qui se composait de vingt-sept chefs, contenait entre autres celui-ci : " parce qu'il paraît que la population française du Bas-Canada s'est généralement déclarée contre l'union législative des deux provinces." Un des membres torys de la chambre des Communes, M. Pakington, aurait voulu faire diviser le Canada en trois provinces ou annexer Montréal au Haut-Canada, et donner au reste du Bas-Canada la constitution de 1791.

Déjà, dans les sessions précédentes du Parlement impérial, quelques membres s'étaient prononcés en faveur de l'indépendance du Canada, prétendant que les possessions coloniales ne procuraient aucun avantage direct à la mère-patrie. On ne se gênait guère en Angleterre de donner cours à ces opinions : elles étaient discutées ouvertement ; et pendant qu'en Canada personne n'osait se déclarer tout haut en faveur de l'émancipation des colonies, de peur d'être accusé de haute trahison, là, en pleine chambre des Communes, ou dans les colonnes des journaux, on suggérait au gouvernement de nous abandonner. Mais Sir

1. On peut voir, dans l'Histoire du Canada de M. Garneau, un assez long extrait du discours qu'il prononça dans la chambre des Lords.